

Omerta médiatique sur les effets secondaires du vaccin anti-Covid

écrit par ARG0 | 12 juillet 2021



Hier soir, et ce midi, j'ai tenté de m'informer sur les effets secondaires du vaccin anti-COVID. Je me suis infligé les bulletins d'informations des divers journaux télévisés. Il faut vraiment être masochiste, mais c'était pour la bonne cause.

Habituellement quand je le fais, j'éprouve une envie irrésistible de lancer les jarres en terre cuite qui ornent mon salon au beau milieu de l'écran de mon téléviseur. Seul le prix de mon écran plat m'en a dissuadé. Hier soir, donc, je me suis forcé à visionner *C dans l'air*, une émission de la Cinq. Ce n'est pas ma tasse de thé. L'ayant suivie par le passé, ayant posé quelques questions, je me suis aperçu que lorsque ces questions dépassaient le cadre de la bien-pensance, elles n'avaient aucune chance d'apparaître à l'écran. Il n'est jamais bon d'être un iconoclaste à notre époque. Il y avait un médecin sur le plateau. J'avais posé une question sur la pertinence de vacciner des personnes ayant eu des antécédents allergiques avec d'autres vaccins, le vaccin anti-grippal par exemple. Ma question n'a pas été retenue.

Ce midi, j'ai suivi les différents journaux de la Quinze, de la Seize et bien d'autres. Aucune information valable, à part l'habituelle propagande indigeste sur les bienfaits de la vaccination. Sur une chaîne, j'ai cru discerner un commencement de vérité dans les propos d'un médecin, encore un! Ce grand humaniste, évoquant les décès consécutifs aux vaccinations, a déclaré qu'il compatissait à la douleur des familles quand elles perdaient un de leurs membres, surtout quand il s'agissait d'un être cher âgé de cinquante ans et en pleine forme, mais qu'il y avait un degré d'acceptabilité sociale, humaine et politique face de cette pandémie. En gros, pour traduire ce charabia, on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. Ou encore, qu'importe quelques décès, pourvu qu'on vaccine tout le monde! Là, j'ai cru que j'allais refaire le portrait de cet olibrius par poteries interposées. Heureusement, je me suis ressaisi.

J'ai aussi consulté les sites de quotidiens régionaux, locaux, nationaux. Rien. J'ai atterri sur des sites d'information où l'on pouvait laisser un commentaire. Ce que j'ai fait. Je m'interrogeais sur l'opportunité de la vaccination pour tous,

et je soulignais les risques encourus par les volontaires désignés d'office. Malheur, quand j'ai voulu valider, coupure immédiate. Je constate encore une fois le grand esprit de tolérance dont font preuve les partisans zélés de la vaccination.

·

Pour conclure, je constate qu'il existe une mafia pro-vaccinale, prête à tous les mensonges et les dissimulations nécessaires pour arriver à leurs fins. L'omerta chez eux est de rigueur. À propos de la légalité de l'obligation vaccinale, voilà ce que dit la Cour européenne des droits de l'homme : *La Cour européenne a reconnu que l'obligation vaccinale constitue une ingérence dans l'exercice du droit au respect de la vie privée, celle-ci étant, en vertu du principe de solidarité sociale, proportionnée aux buts que sont la protection de la santé et la protection du droit d'autrui. Même la Convention européenne des droits de l'homme défend ce principe.* En gros, vous pouvez refuser la vaccination mais on peut vous l'imposer. Personnellement, je ne répondrai à aucune convocation. Je ne jouerai pas ma vie à la roulette, fût-elle vaccinale. C'est une question de survie, de l'instinct de conservation! On ne me conduira pas à l'abattoir sans que je réagisse!